



MONTFERRAND

SOMMAIRE

- p. 2 / 4 - Bilan 2017 & budget 2018
- p. 5 - Réunions du Conseil Municipal
- p. 6 / 9 - Vie du village
- p. 10 - Ecole de l'Auta
- p. 11/14 - Associations
- p. 15 - Images du village
- p. 16 - Actualités

62

EDITO DU MAIRE

Par l'édition de ce nouveau bulletin, j'espère vous apporter un rayon de soleil, tout au moins une note de gaieté, avec ce fascicule toujours frais et vivant, en ce printemps des plus maussades.

Vous y trouverez, comme à chaque fois, les informations concernant le bilan financier de l'exercice écoulé et le budget pour 2018. Les taux communaux des impositions locales restent inchangés, les subventions aux associations ont été votées à l'identique et ce malgré la baisse des dotations de l'Etat et son désengagement. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des informations plus précises.

Cette année, nous avons prévu une liste assez longue de projets. Malheureusement, certains ne pourront être réalisés. Ces contraintes sont liées aux phénomènes climatiques. Les intempéries vont nous obliger à des travaux d'urgence, prioritaires sur d'autres prévisions.

Toutefois, au registre des prochaines réalisations, enfin la mise en conformité de la mairie! Nous venons d'obtenir l'aide de l'Etat et nous allons lancer la procédure d'appel d'offres. Nous espérons démarrer les travaux avant la fin de l'année. De ce fait, le

secrétariat sera déplacé provisoirement au numéro 4 de la Place de la Mairie (ancien siège du Pays Lauragais, chez Michel Imbert).

En janvier prochain, nous procéderons au recensement de la population conduit par l'INSEE. Ainsi, tous les 4 ans, vous recevez l'agent recenseur mais cette année, nouveauté, vous aurez la possibilité d'effectuer cette démarche par internet. Vous serez informés en temps et en heure. Nous aurons ainsi la photographie de la démographie montferrandaise.

Nous vous remercions par avance de la lecture de ce nouveau bulletin. C'est pour nous, une motivation supplémentaire à œuvrer pour la cause commune.

En attendant que la France soit championne du monde de football (ce qui ferait du bien au moral de tous, amateurs et néophytes), nous vous souhaitons un bel été, ensoleillé (c'est un vœu pieux).

Bonnes vacances.

Christophe Pradel.

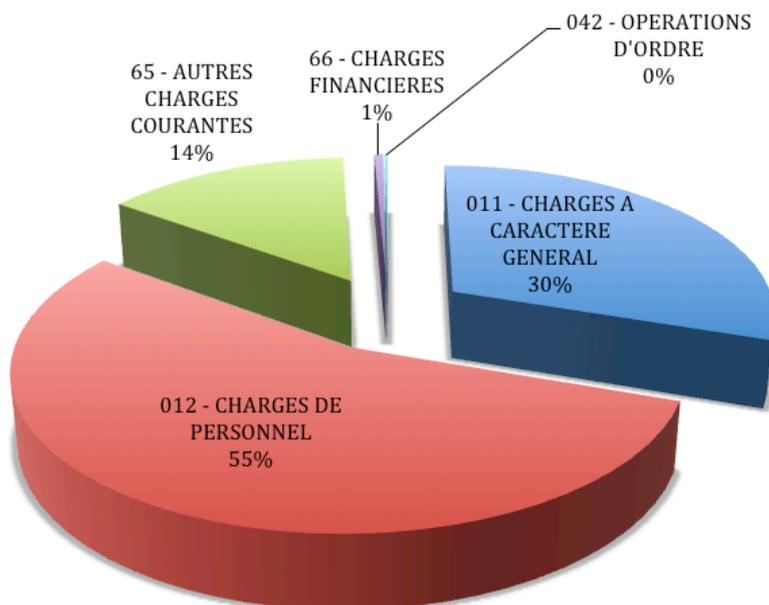


Compte administratif (bilan) de l'exercice 2017 - Budget principal

Le compte administratif (bilan) 2017 a été voté, en séance de conseil municipal, le 22 mars 2018.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

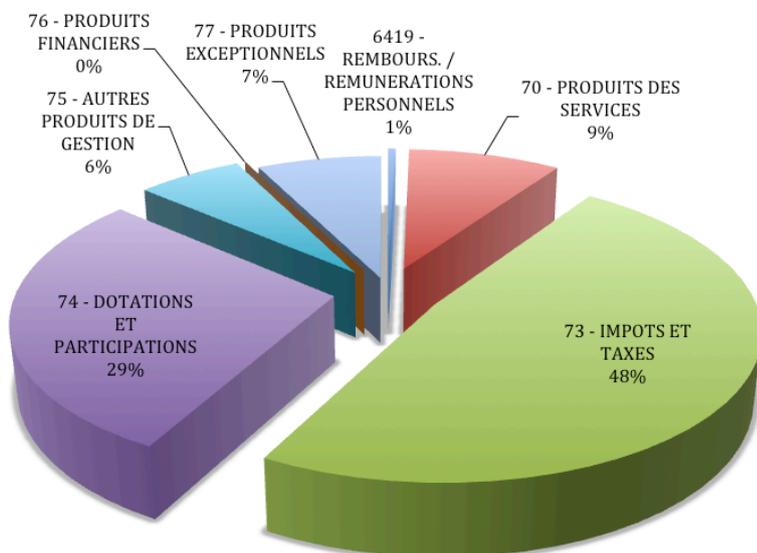
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	124 203,86 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	225 179,26 €
65 - AUTRES CHARGES COURANTES	58 535,75 €
66 - CHARGES FINANCIERES	2 198,63 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE	675,00 €
TOTAL	410 792,50 €



Bilan dépenses fonctionnement 2017

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

6419 - REMBOURS. /REMUNERATIONS PERSONNELS	2 503,83 €
70 - PRODUITS DES SERVICES	51 006,11 €
73 - IMPOTS ET TAXES	270 211,35 €
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	159 455,72 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION	35 112,11 €
76 - PRODUITS FINANCIERS	2,45 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	41 224,87 €
TOTAL	559 516,44 €



Bilan recettes fonctionnement 2017



INFOS

BUDGET DE LA COMMUNE

Compte administratif (bilan) de l'exercice 2017 - Budget principal

En section d'investissement, de nombreux projets ont été réalisés.

- 2031 frais d'études : étude hydraulique En Bonis / Pupel
- 21318 autres bâtiments publics : salle modulaire école (solde), zinguerie presbytère
- 2151 réseaux de voirie : trottoir + accès terrain école, Esplanade St Pierre
- 2153 réseaux divers : remplacement candélabre chemin Saoulou
- 2158 autres installations, matériel,... : panneaux signalisation, débroussaillieuse, matériel cantine, chalet bois école.
- 2183 matériel : matériel école (photocopieur, tables, chaises, patères,...), onduleur mairie
- 202 documents urbanisme : élaboration PLU (Plan Local Urbanisme).

Dépenses d'Investissement	
Opérations non affectées	
. 2031 : Frais études	5 386,20
. 21318 : Autres bâtiments publics	6 900,48
. 2151 : réseaux de voirie	26 985,60
. 2153 : réseaux divers	2 862,00
. 2158 : autres installations, matériel,...	8 961,06
. 2183 : matériel	6 015,05
Op. 1009 : aménagement futur lotissement de Peyre Clouque	6 179,95
Op. 1011 : Eclairage Publ. Bonis/Metches	19 489,01
Op. 1012 : toiture Presbytère St Pierre	49 265,39
Op. 1013 : Voirie 2017	68 612,40
. 1641 : Emprunts (capital)	7 333,32
. 165 : Cautionnements	415,00
. 202 : documents urbanisme (PLU)	6 414,00
. 001 : déficit antérieur	77 985,43
TOTAL :	292 804,89

Tous ces chiffres appellent à un commentaire :

En 2017, nous avons dégagé un excédent de fonctionnement de 148.724 € auquel il faut retrancher les 40.000 € de recette exceptionnelle que représente l'indemnité versée, pendant 6 ans, par la société Boralex, exploitant des éoliennes d'Avignonet. Nous disposons donc de 108.000 € pour financer le déficit d'investissement qui est de 165.000 €.

De ce fait, nous avons, en 2017, grignoté notre excédent cumulé, notre fond de roulement, notre cagnotte de 57.000 €. Rien de grave en soi, je vous rassure, juste la conséquence d'une année de gros investissements (toit du presbytère, Esplanade St Pierre, voirie communale...), de la volonté de ne pas avoir recours à l'emprunt pour éviter d'endetter la commune.

2018 sera riche en investissements avec comme objectif de préserver nos excédents.

Les événements climatiques de ce printemps nous rappellent qu'il est impératif d'avoir de l'épargne disponible pour pallier les imprévus.

Les nouvelles règles qui se mettent en place vont imposer de plus en plus de rigueur budgétaire et nous contraindre à nous concentrer sur l'essentiel et l'indispensable.

Christophe Pradel

Recettes d'investissement	
Subvention équipement département	799,00
Subvention équipement Région	7 000,00
FCTVA (fonds compensation TVA)	15 562,33
Taxe aménagement	3 956,63
Excédent fonctionnement capitalisé (1068)	96 709,87
Taxe forfaitaire sur terrains constructibles	2 280,00
Cautionnements	415,00
Opérations ordre (amortissements)	675,00
TOTAL :	127 397,83



Budget 2018

Le budget (document de prévision des dépenses et des recettes) pour l'exercice 2018 a été voté le 16 avril 2018.

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
011 – Charges à caractère général	303 747,00 €	6419 - Rembours./rémunérations personnels	3 000,00 €
012 - Charges de personnel	272 000,00 €	70 - Produits des services	52 150,00 €
65 - Autres charges gestion courante	102 810,00 €	73 - Impôts et taxes	267 256,00 €
66 - Charges financières	2 429,00 €	74 - Dotations et participations	108 485,00 €
042 - Opérations d'ordre	675,00 €	75 - Autres produits de gestion	25 500,00 €
022 - Dépenses imprévues	14 720,00 €	76 - Produits financiers	
023 - virement à la section d'investiss.	227 398,00 €	77 - Produits exceptionnels	40 000,00 €
		002 - Résultat antérieur reporté	427 388,00 €
TOTAL :	923 779,00 €	TOTAL :	923 779,00 €

Lors du vote du budget, certaines demandes de subvention (en orange) n'avaient pas encore fait l'objet d'arrêté d'attribution. Du résultat de ces demandes, découlera l'engagement ou non de ces projets.

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Eclairage public (reste à réaliser)	10 000,00	Subvention Éclairage	4 377,00
Voirie 2017 (reste à réaliser.)	28 000,00	Subvention. Départ. Voirie	22 500,00
Déficit antérieur	165 408,00	Subvention Départ. Voirie 2014	5 300,00
Plan local d'urbanisme	13 000,00	C/1068 – Excédent foncion.	170 610,00
Rembours. Caution loyer	500,00	Amortiss. Particip. SYADEN	675,00
Dépenses imprévues	10 000,00	FCTVA	23 000,00
Emprunt	7 333,00	Taxes aménagement	3 500,00
Esplanade	10 000,00	Tennis	7 000,00
Climatisation école	3 500,00	Subv. Départ. Cheminement	4 440,00
Eclairage barbecue	5 000,00	Subv. Départ. Mairie	51 000,00
Tables salle des fêtes	6 000,00	Subv. Région Mairie	21 000,00
Points collecte déchets	50 000,00	Subv. Etat mairie	79 850,00
Clôture Station Epuration	2 000,00	Autofinancement	58 150,00
Clôture mairie	1 500,00	Subv. Départ. Toit façades	7 355,00
Logiciel facturation	1 800,00	Subv. Région Toit façades	7 000,00
Photocopieur mairie	5 000,00	Autofinancement	15 645,00
Fenêtres presbytère	4 000,00	Autofinancement	7 000,00
Divers matériel	5 000,00		
Divers bâtiments	5 000,00		
Divers voirie	15 000,00		
Cheminement Tennis	18 000,00		
Mairie	210 000,00		
Toit - façades mairie	30 000,00		
Portes salle des fêtes	7 000,00		



INFOS

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 janvier 2018

- Analyse des impacts pour la commune du choix des rythmes scolaires à la rentrée septembre 2018. En attente du vote du conseil d'école.
- Réflexion sur le plan local d'urbanisme (PLU) au regard de la densification imposée par le schéma communal d'organisation territoriale (SCOT).
- Etude de la tournée de collecte des déchets ménagers et tri sélectif.
- Adhésion au marché CCCLA pour la maintenance de l'éclairage public.
- Affectation d'un plafond de 100€ pour le remboursement des fournitures des ateliers TAP.
- Echange de parcelles pour création ultérieure d'un chemin de randonnée.

Séance du 7 février 2018

- Prise en compte du résultat du vote du conseil d'école pour maintien de la semaine à 4,5 jours à l'école. Décision du conseil municipal de maintenir la semaine à 4,5 jours.
- Décision concernant la nouvelle tournée pour la collecte des déchets et décision d'aménager un peu plus de 10 points de collecte.
- Rappel fait à VNF de limiter les coupes de platanes aux arbres morts.
- Décision de remplacer les tables de la salle des fêtes.
- Rejet d'une demande de mettre des chevaux en pâture sur une parcelle communale en raison de sa petitesse et de la proximité du village.

Séance du 22 mars 2018

- Adoption du compte administratif et compte de gestion du budget principal.
- Adoption du compte administratif et compte de gestion du budget eau assainissement.
- Adoption du compte administratif et compte de gestion du budget lotissement Barri Pitchou.

Séance du 16 avril 2018

- Vote du budget principal 2018 en fonctionnement et investissement.
- Vote des taux d'imposition des taxes locales. Maintien des taux.
- Vote des subventions aux associations ; Maintien des attributions.
- Décision de distribution des sacs pour déchets ménagers à l'occasion de 4 permanences assurées par les conseillers municipaux les samedis matin.

Séance du 10 avril 2018

- Débat d'orientation budgétaire et liste des investissements à prévoir.
- Accord pour échange de parcelles à condition de recréer une voie de circulation aux frais du demandeur.
- Revalorisation des indemnités de maire et d'adjoint conformément à la revalorisation réglementaire de l'indice terminal.
- Motion de soutien aux agriculteurs de la Piège.
- Demande de subvention au Conseil régional pour les travaux de toiture et de façade de la mairie.
- Information que les rappels de mesure de sécurité à prendre pour organisation d'un événement ont été faits.
- Recherche d'un emplacement pour plantations d'arbres à l'occasion de chaque anniversaire de centenaires.

Séance du 29 mai 2018

- Tirage au sort d'un électeur sur la liste électorale pour être appelé à siéger au sein d'un jury criminel.
- Choix des nouvelles tables et chaises pour la salle des fêtes. Les anciennes seront stockées pour répondre à des demandes de prêt.
- Suite aux intempéries des inondations des habitations en bordure nord de la voie d'Aquitaine, il est décidé de mettre du gravier devant les habitations.
- Le travail de tonte sur les accotements des voies communales a été partagé entre bénévoles du village et auto-entrepreneur du village.
- Forte diminution des subventions pour les travaux d'investissement impliquant une participation financière majorée pour la commune conduit à un report de certains travaux envisagés.
- Lancement de la commande pour climatiser 2 salles supplémentaires à l'école et achat d'un autre vidéo projecteur.



Secrétariat de mairie

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Contact : 04 68 60 10 55 ou sur le 09 60 54 83 94 ou par mail : montferrand.mairie@orange.fr

Site internet

Le site internet de la commune était bien avancé. Malheureusement, l'Association des Maires Ruraux de France, avec laquelle nous travaillons sur ce projet, a changé de prestataire de services. La progression a été quelque peu perturbée. Nous espérons aboutir en fin d'année.

Tables et chaises

De nouvelles tables, plus légères, et des chaises vont équiper la salle des fêtes. Ce nouveau matériel ne sera plus prêté.

Si vous souhaitez emprunter des tables et des chaises, vous disposerez des tables bois et anciennes chaises, stockées aux ateliers municipaux. Leur enlèvement, sur réservation, aura lieu le vendredi entre 11h30 et 12h, leur retour le lundi aux mêmes heures.

A NOTER

Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts : M. le Préfet de Région Occitanie nous informe : « *Le brûlage des déchets verts à l'air libre, bien que largement pratiqué par de nombreux ménages, est interdit en toute période et en tout point du territoire (art. 84 du règlement sanitaire départemental). Au-delà des troubles de voisinage générés par les odeurs et les fumées, et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts a un impact certain sur la santé et contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, pouvant même être à l'origine de pics de pollution.... Le non-respect de ces dispositions expose le contrevenant à une amende de 3^{ème} classe pouvant s'élever au maximum à 450 €.* »

Pour télécharger la plaquette d'information :

www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/interdiction-du-brulage-a-l-air-libre-des-dechets-a23841.html

Déménagement du secrétariat de mairie

Les arrêtés d'attribution de subventions de l'Etat et du Département ayant été réceptionnés, nous allons lancer la procédure de marché concernant les travaux d'accessibilité de la mairie. Nous espérons commencer les travaux au dernier trimestre 2018. Le secrétariat de mairie sera transféré au 4-place de la Mairie (maison de Michel Imbert, ancien siège du Pays Lauragais) durant toute la durée des travaux.

Portique

Un portique sera placé au bas du chemin des Coustous (sur le haut de la rue de la Barbacane), avec signalisation en amont et en aval pour empêcher les fourgons, camping-cars, camions et autres véhicules volumineux d'emprunter cette chaussée très étroite. La signalétique sera aussi revue sur la partie supérieure de cette voie.

Remerciements à :

- Mr Yves DONDA, qui s'est généreusement proposé pour épauler Damien ALGANS, en l'absence de son collègue, lors d'une période où la végétation, abreuvée par une pluviométrie printanière importante, a cru de façon vertigineuse. Bénévolement, il s'est investi à rendre notre village attrayant.

- toutes les personnes qui se sont portées volontaires pour aider, lors des inondations du 28 mai dernier, le long de la RD 6113. Spontanément, devant ces dégâts, ils sont retournés chez eux, ont chaussé leurs bottes et sont revenus donner la main. Merci également aux voisins qui se sont soutenus entre eux. Idem, avec des dégâts moindres, la semaine suivante aux Pagès, puis à nouveau le 10 juin, sur ces mêmes lieux et quelques autres.

Nouveau tri sélectif des déchets ménagers

Le 1^{er} juillet prochain, deux changements importants vont intervenir, l'un étant la conséquence de l'autre.

Un million de tonnes d'emballages en plastique sont mises sur le marché chaque année. Seules, 23 % sont recyclées. On comprend pourquoi le 8^{ème} continent grossit de façon exponentielle (le 8^{ème} continent est une masse de déchets plastique dérivant dans le Nord-Est du Pacifique, d'une surface égale à 6 fois la France)

La Loi sur la Transition Énergétique et la Croissance Verte (LTECV) impose une généralisation dans la récupération de ces plastiques. De ce fait, la Taxe Globale des Activités Polluantes (TGAP) va très fortement augmenter. Les centres de tri sont soumis à cette taxe. L'extraction de ces matières et leur recyclage s'imposent à l'enfouissement ou à l'incinération.

La date butoir de 2022 approchant à grands pas, le SMICTOM de l'Ouest Audois, en partenariat avec le COVALDEM de l'Aude (Collectivité Intercommunale de Collecte et de Valorisation des Déchets Ménagers) et CITEOS (ancien Eco-emballage) va modifier ces méthodes de collecte et de tri au 1^{er} janvier prochain. Six communes vont tester ces nouveautés dès le 1^{er} juillet : Mas Stes Puelles, Labastide d'Anjou, Airoux, Ricaud, Souilhanel et Montferrand.

Ce qui va changer

A partir du 1^{er} juillet 2018, vous pourrez mettre dans la caissette **TOUS LES EMBALLAGES** : souples, durs, petits, en alu, rigides, volatiles, en barquettes,....). Vous pourrez donc déposer les pots de yaourts, les alvéoles d'œufs, les sachets de fromage râpé, les boîtes de chocolat en poudre, les emballages de plats cuisinés, les films qui entourent le journal et les revues,

Problème : dans notre région fortement ventée, les caissettes sont inadaptées à ces nouvelles consignes.

Vous êtes donc invités à vider vos caissettes dans **des containers à couvercle jaune**, sur des **points d'apport volontaire**.

Sur **ces plates-formes**, vous trouverez également des containers au couvercle noir, pour déposer les « restes » de déchets non recyclables que vous mettrez toujours dans vos sacs noirs. Mais il y en aura très peu. Les récupérateurs de verre restent en place et seront complétés par un troisième à la station d'épuration du village.

Les points d'apport volontaire seront situés : aux Pagès, à Beauséjour, à St Laurent, aux Metches Basses, à la mairie, à la station d'épuration du village, à la Fount d'Alzouno, à la RD 6113 (chemin de l'Ecluse), En Bonis, à Naurouze (route de Ségala). Compte tenu des conditions météo, à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons pas encore aménagé ces plates-formes. Nous le ferons dès que possible.

Les avantages

◆ vous pourrez déposer quand vous le souhaitez vos déchets. Les points d'apport volontaire seront accessibles **24h/24, 7j/7**.

◆ vous pourrez déposer **tous vos déchets en même temps** : vos caissettes jaunes avec tous les plastiques, les journaux et revues, les cartons et carton-

nettes, les conserves métal, les briques,.... dans les bacs jaunes, vos sacs noirs dans les containers à couvercle vert ou noir, le verre dans la colonne à verre.

◆ vous viderez votre **caissette jaune en vrac** : en effet, le tri étant réalisé par lecture optique, magnétique,... vous plierez ou écraserez vos cartons, briques, bouteilles, barquettes,... mais surtout vous n'imbriquerez pas ces éléments les uns dans les autres. La lecture en serait perturbée voire faussée.

◆ votre taxe d'ordures ménagères (TOM) sera maîtrisée et ne subira pas une « explosion » comme elle l'aurait subi s'il n'y avait pas eu le tri.

◆ vous participez à un grand geste pour l'environnement et non des moindres.

Pour les déchets non ménagers, les espaces écologiques de Labastide d'Anjou (ouvert les mardis et samedis) et de Castelnaudary (ouvert tous les jours y compris le samedi), restent à votre disposition.



Qu'est-ce qui change avec l'extension des consignes de tri ?

Consignes classiques

Emballages à déposer en vrac dans le bac de tri

Bouteilles et flacons en plastique



Tous les papiers, emballages et briques en carton



Emballages en métal



Consignes extension

Emballages à déposer en vrac dans le bac de tri

Les bouteilles et flacons en plastique



Tous les autres emballages en plastique

Tous les papiers, emballages et briques en carton



Emballages en métal



A partir du 1^{er} juillet, vous mettrez dans les containers à couvercle jaune :

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



Caprices du temps

Caprice. Le Larousse en donne la définition suivante : « *décision subite, irréfléchie, changeante ; fantaisie...* ». En quelques semaines, la pluviométrie a dépassé toutes les normes de saison. On ne peut plus parler de caprices du temps, mais d'inconstance durable, de troubles profonds, de bizarreries vésaniques.

Quelles qu'en soient les origines, les conséquences sont effectives : habitations et dépendances inondées, cultures et potagers submergés, talus affaissés, routes détériorées, ... Sans parler du « moral des troupes » qui s'étiolle... Sur le moment, nous avons tenté d'atténuer les tensions physiques et morales. Mais dans de tels cas, rien n'est simple.

Après le stade conséquences, vient l'étape du questionnement : quelles en sont les causes ? Car il faut bien mettre « causes » au pluriel. Une catastrophe est toujours la fusion de plusieurs aléas. En métropole, deux facteurs sont bien présents : des sols saturés depuis plusieurs mois, des vagues successives d'orages printaniers. Montferrand, sur la ligne de partage des eaux, ne souffre pas d'inondations stagnantes mais de ruissellement. Les crues éclair, même sur des fossés généralement peu collecteurs, ont apporté des volumes importants dans les points bas.

La municipalité, consciente depuis de nombreuses années de ces problèmes, a mené une étude hydraulique sur le bassin versant océanique, le plus exposé à ces risques de débordements. Deux bassins de rétention ont été proposés, un en amont du hameau d'En Bonis, l'autre en amont de Pupel, au nord de la Voie d'Aquitaine (RD 6113).

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les compétences liées à l'eau (service eau/assainissement, pluvial, GEMAPI – gestion milieux aquatiques et prévention des inondations) ont été transférées à la Communauté de Communes (CCCLA). Les décisions liées à des travaux relevant de ces compétences doivent être prises à 43 communes. Ensuite, les demandes de subventions sont déposées auprès des organismes (Agence de l'Eau, Département, Etat, ...). Une fois les réponses (positives) obtenues, les appels d'offres sont lancés pour une réalisation des travaux dans les 6 à 10 mois qui suivent.

Vous l'aurez compris, même si notre étude est terminée, malgré toute notre bonne volonté, nous sommes contraints à des obligations longues et fastidieuses.

Nous allons donc, par nous mêmes, tenter de diminuer ces risques : reprendre des fossés, enlever des ponts inutiles, drainer des écoulements. Nous espérons fortement que la météo va redevenir clémente, non seulement pour nous permettre ces petits travaux de génie civil mais également pour que les agriculteurs puissent lever leurs récoltes et nous éviter le transport de limon.

Pour l'heure, et dans l'attente de toutes ces interventions, nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui sont intervenus auprès des Montferrandais sinistrés. Merci de ce soutien physique et moral.

LE DEVELOPPEMENT ENTREPRENARIAL CONTINUE

Diététique

Une diététicienne nutritionniste installée au village peut vous apporter ses services et expertise.

Chaque consultation est appropriée à votre cas individuel en toute confidentialité. Vous trouverez assistance et conseils en choisissant, soit une consultation personnalisée, soit des séances d'éducation nutritionnelle. Son domaine d'activités est large car des personnes en bonne santé, des sportifs, des enfants, des femmes enceintes, des personnes âgées, des personnes souhaitant un équilibre alimentaire... peuvent trouver un intérêt à faire établir un bilan nutritionnel. De même, une nutrition spécifique et adaptée peut être bénéfique en cas de maladies digestives, cardiaques, rénales, diabète, ...

Sabine Tomas est joignable à son domicile à Montferrand, 315 chemin de la Plano ou lors de sa permanence à la clinique Monié. Elle peut être contactée par téléphone (06 13 17 31 89) ou par mail : sabine.tomas@orange.fr

Plomberie

Une famille vient de s'installer au 16 rue du Barri Grand. Frédéric Oléa est plombier zingueur et sa compagne l'aide administrativement dans son activité. Son cœur d'activité est la création ou la rénovation de cuisines, sanitaires, salles de bains, etc. A ce titre, il étudiera vos projets et vous conseillera techniquement. Son domaine de compétences consiste également à intervenir pour des dépannages en électricité, plomberie, maçonnerie, carrelage, zinguerie, cumulus, réseau eau, etc ...

Il est joignable par mail : charlotte.caumes@sfr.fr ou par téléphone au 06 22 72 09 31

Notre deuxième centenaire

Le 19 mars dernier, entourée d'une centaine d'invités venus lui témoigner leur affection, Joséphine IMBERT a soufflé ses 100 bougies. Après Simone Nicol, Joséphine est notre deuxième centenaire, ce qui laisse à penser que l'air de Naurouze est bon pour la santé !! Après les discours d'usage, toutes les personnes présentes ont partagé l'apéritif dînatoire et bien sûr le gâteau d'anniversaire. En l'honneur de nos deux centenaires, un arbre, pour chacune, sera planté. Restent à définir, l'essence et le lieu.





ECOLE DE L'AUTA

Sapeurs Pompiers

Les activités ont été nombreuses au sein de notre école communale pour l'année 2017 / 2018. Outre la rencontre avec les jeunes agriculteurs au premier trimestre, les élèves de CM ont reçu Jennifer, pompier, pour une démonstration et une mise en situation des gestes de premiers secours. Ensuite, avec leurs camarades de CE, ils ont visité le Centre de Secours de Castelnaudary ainsi que la Médiathèque Canguilhem. La caserne était toujours d'actualité pour les GS / CP lors de la journée de rencontre inter-écoles avec une classe de « Jean Moulin » à Castelnaudary.



Parc de la Préhistoire

Toujours dans le cadre des sorties, le 4 juin, nos petits élèves se sont glissés dans la peau d'un homme préhistorique, lors de la visite du Parc de la Préhistoire à Tarascon sur Ariège. Ateliers pédagogiques, jeux-découvertes, espaces dédiés ont permis aux grands comme aux petits de comprendre comment était la vie à cette époque : chasse, pêche, feu, habitat, art,...



Musique & Contes

Tous les élèves sont investis dans le projet « musique » : les maternelles ont confectionné les décors tandis que leurs aînés ont travaillé le thème des « contes détournés » avec Smaël, dumiste de l'école de musique intercommunale. Le spectacle de fin d'année aura lieu le 29 juin à la Halle aux Grains de Castelnaudary.

Environnement numérique de travail

La dématérialisation étant un mot très en vogue, l'ENT (environnement numérique de travail) se met progressivement en place. Grâce à ce nouvel outil, parents, élèves, enseignants et personnels communaux pourront se connecter, communiquer et partager de nouveaux supports pédagogiques.

TAP

Dans le cadre des TAP, de nombreuses activités ont été proposées : lecture, jeux de plein air, relaxation, échecs, matelotage, couture, tricot, art floral, musique classique, le projet zéro phyto (jardin, insectes butineurs, plantes mellifères,...) et, pour clôturer l'année, Coupe du Monde oblige, un tournoi de football adapté à chaque âge.

Infos/Brèves/Infos/ Brèves/Infos/Brèves

Les temps d'activités périscolaires (TAP) sont, eux-aussi, pérennisés puisque la semaine des 4,5 jours de classe est maintenue (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi). Le conseil d'école a voté en ce sens, entériné par le conseil municipal (6 voix pour, 5 voix contre, 1 abstention) lors de la séance du 7 février 2018.

L'année scolaire 2017/2018 se termine. Perrine, Maëna, Charlotte, Lucile, Hélyna, Simon, Antoine, Thomas vont nous quitter pour entrer au collège.

Nous leur souhaitons d'enrichir leurs acquis tout au long de leur cursus.

Les effectifs sont maintenus pour la prochaine rentrée scolaire, ce qui permet de pérenniser la quatrième classe.



Parents d'élèves

L'association des parents d'élèves a réalisé pour la deuxième année consécutive une kermesse à l'occasion de la fin de l'année scolaire. Toute la journée, les enfants ont pu profiter avec joie de jeux en bois grand format ainsi que de multiples stands et animations tenus par les parents d'élèves. À midi, l'équipe de l'APE a proposé une grillade pour se restaurer. Les parents et enfants ont clôturé cette journée autour d'un verre avant de se souhaiter de bonnes vacances...

En cette fin d'année, nos remerciements vont à l'équipe pédagogique et à notre personnel communal, toutes et tous très investis dans leurs fonctions. Bonnes vacances.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

Plusieurs associations proposent des activités variées.

Une réunion de l'ensemble de ces associations sera organisée **samedi 8 septembre 2018** pour permettre à chacun de prendre des contacts et de connaître plus précisément le fonctionnement de chacune.

Faites vous plaisir, venez leur rendre visite.

Entente Naurouze Labastide

Président : Pierre Hadjadj

Contact : 06 41 09 47 63

Les Verts et Blancs ont poursuivi leur bonhomme de chemin, avec plus ou moins de réussite suivant les équipes. Toutefois, toutes se sont maintenues. Pour terminer la saison, ce sont les filles qui ont été, dernièrement à l'honneur,

autant chez les jeunes (qui ont été sélectionnées à un tournoi interdistricts dans les Pyrénées Orientales face à de gros « calibres » comme Montpellier, Nîmes, Montauban,...) que chez leurs aînées : elles ont dignement fêté les 10 ans de leur équipe. Une longévité qu'elles souhaitent perdurer en attendant l'arrivée des « petites ».



Patrimoine et Culture

Président : Régis QUINTA

Contact : 06 37 20 35 85

Faire connaître la richesse du patrimoine de Montferrand

Chaque année, l'association met l'accent sur des nouveautés. Pour 2018, il a été choisi de faire connaître l'histoire du phare de l'Aéropostale. De 1927 à 1939, des pilotes d'avions mono moteur très connus comme Guillaumet, Mermoz, Saint Exupéry ... ont volé au dessus de Montferrand pour porter le courrier jusqu'au Sénégal et même en Argentine, et étaient guidés par des phares. L'association travaille à la reconstitution d'un phare (maquette ou grandeur nature) en parfaite adéquation avec la réalité historique. Une vidéo sera réalisée pour montrer le fonctionnement de ces phares à cette période.

En septembre, deux animations seront proposées : dimanche 2 septembre une sortie vélos/rando ; dimanche 16 septembre, l'ouverture des sites à la visite à l'occasion des journées européennes du patrimoine.

Si la vocation de l'association vous intéresse, vous pouvez prendre contact et venir participer à nos travaux comme l'ont fait 2 nouveaux adhérents au conseil d'administration cette année.



Breguet 14, l'un des avions de la compagnie de l'aéropostale



Brève . Radio club

Le radio club de Carcassonne a émis depuis le phare de Montferrand le samedi 9 juin 2018.

Cet exercice de passionnés, amateurs de radio communication, consiste à contacter divers interlocuteurs à travers le monde en émettant et recevant des signaux et en communiquant en langage morse.

A l'occasion de cette journée, plus d'une centaine de contacts ont été pris dont certains très lointains par

exemple Canada, Venezuela et Japon. Ce système de communication était très semblable à celui utilisé par les pilotes qui survolaient Montferrand à l'époque du fonctionnement du phare (1927/1939) pour la ligne de l'Aéropostale. Avec cette initiative, le 9 juin, on a parlé de l'histoire de Montferrand à l'autre bout du monde ...

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS



Les Anciens Combattants

Président : Guillaume CAROL

Contact : 04 68 60 12 53

Une année riche en commémorations

Cette année, la cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 a permis de découvrir l'aménagement de la nouvelle Esplanade Saint Pierre. Certes les travaux se sont poursuivis au delà de la journée commémorative mais déjà l'essentiel des travaux était fait pour un meilleur accueil du public.

Cette cérémonie de la mémoire présente un caractère intergénérationnel, d'une part en associant les enfants pour cette célébration au dépôt de gerbe et d'autre part, en réunissant autour d'un apéritif, l'Association des Anciens Combattants (qui a offert l'apéritif) et l'Association

des Parents d'Elèves (qui proposait plats sucrés et salés pour financer en partie les sorties scolaires).

Au delà de la lecture du message officiel du ministère, le président de l'Association des Anciens Combattants a animé cette cérémonie par des textes appropriés et une musique recherchée.



L'Âge d'Or

Président: Claude IMBERT

Contact: 04 68 60 10 67

Une association dynamique ouverte à tous

Toujours un encadrement actif pour proposer des jeux de société, des rencontres, des repas (notamment paëlla) etc...

Au delà de ce programme habituel et satisfaisant pour tous, au delà de la confection des fleurs pour le char fleuri, l'association a mis en œuvre quelques nouveautés et notamment une sortie pédestre.

La première randonnée autour de Montferrand a eu lieu le 18 avril après midi. Cette journée de beau temps chaud

a permis de regrouper 17 marcheurs pour 6 kilomètres. Le parcours au départ de la mairie a conduit ce groupe enthousiasmé jusqu'au Canal du Midi, puis l'Obélisque avec un retour par En Bonis. Le président avait même prévu une « voiture balai » pour aider à mi chemin ceux qui l'auraient souhaité mais personne n'en a profité tellement la balade était agréable.

On notera que de nombreuses autres sorties seront offertes à tous ; pour chaque date, une affiche sera diffusée et chacun (même non adhérent) peut se présenter au départ pour profiter d'une ambiance conviviale et découvrir des chemins autour du village et de beaux paysages.



La Cassole Montferrandaise

Président : Robert ROGER

Contact : 06 83 27 76 97

Toujours un ambassadeur du village.

A la fête du cassoulet à Castelnaudary, le dernier week-end d'août 2018, Montferrand sera encore et toujours représenté par l'association « La Cassole Montferrandaise » dont les membres et autres bénévoles préparent depuis le début de l'année un char fleuri et une exposition.

Venez voir le samedi 25 août à la halle de Verdun, l'exposition sur les phares aéronautiques.

Venez voir le dimanche 26 août le défilé de chars.

Le phare aéronautique qui guidait les avions de l'Aéropostale dans les années 30 domine notre village à 290 mètres d'altitude. L'objectif de la Cassole sera de montrer à un large public ce trésor de Montferrand puisque notre phare, bien restauré, constitue un patrimoine historique.



ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

Loisirs Montferrandais

Présidente: Isabelle TORT

Contact: 06 15 14 87 53

Adhérer et participer, c'est pour tout public

Gymnastique, rock, yoga, danse, atelier d'écriture, échecs, dessin, zumba.

Voici toutes les activités que l'Association des Loisirs Montferrandais a mis en place pour vos loisirs sur place à Montferrand. Pour un public de jeunes ou d'adultes, chacun trouvera son créneau. Déjà environ 80 adhérents sont

Tir à l'arc

Le Club de Castelnaudary s'est porté candidat pour organiser le 1er Parcours de tir à l'arc Campagne de la nouvelle région Occitanie. Il s'est déroulé sur les terres de Charles et Maryse Prizzon à « En Broc ».



Une cinquantaine de tireurs s'est retrouvée le 6 Mai 2018, dont David Jackson, un habitué des Championnat Européen, et ont arpenté le parcours dans la

bonne humeur, la convivialité, mais avec sérieux, car n'oublions pas que l'arc est une arme.

Tous ont apprécié ce parcours à la fois technique et agréable, modifié par rapport à l'an dernier. Ils ont été

Comité des Fêtes

Président: Fernand PEREZ

Contact: 06 50 59 10 02

Des animations au coeur du village

Le comité des fêtes est une association incontournable de notre village car au delà de la fête du village dont le programme vous est communiqué, l'animation envisagée au premier semestre (moules frites) a eu lieu en attirant un grand public et d'ores et déjà prenez note de la sortie pédestre (23 septembre) et de la soirée/repas (17 novembre). Forts des réussites de ces événements l'an passé, les membres du comité auront à cœur de proposer un circuit agréable pour la rando et un repas convivial pour la soirée.

Tout le monde notera, à la lecture du programme de la fête 2018, que le comité propose un programme renouvelé dans la continuité de ce qui donne satisfaction avec des innovations attrayantes. Un grand nombre de participants sera le meilleur remerciement à apporter aux membres du comité qui ont beaucoup œuvré pour que la fête 2018 soit **Belle**.

inscrits à une activité ou à plusieurs (tarifs dégressifs) et se font plaisir.

Alors pour la rentrée de septembre 2018, parlez-en autour de vous pour participer et /ou même proposer une nouvelle animation.

Bien évidemment vous pouvez dès maintenant prendre contact pour renouveler votre intérêt à la poursuite de l'activité afin d'organiser au mieux la réponse adaptée. Effectivement, seul le nombre de participants à une activité peut décider de son maintien ou de son évolution.

ravis de pouvoir décocher des flèches entre 5 et 60 mètres.

Avant la remise des prix M. Didier RAMI, Président du Comité Régional tir à l'arc d'Occitanie, et Robert BENAZET, président du CAC11 ont remercié tous les bénévoles pour la parfaite organisation de l'évènement.

Les archers Chauriens n'ont pas démerité. Hélas, pas de titre de champion régional, mais des places d'honneur : Ilan et Clément 2ème et 3ème en Cadet arc classique, Corine 2ème Senior arc droit, Thomas 2ème Senior arc à poulies et Charles 2ème Vétéran arc nu.

Un apéritif a permis à tous les compétiteurs et accompagnants de se raconter les anecdotes du parcours avant de rentrer.

Un grand merci aux 3 arbitres sans qui rien ne pourrait se faire et enfin tous nos remerciements à Pierrot et Rosine PECH pour avoir mis à disposition leur pré à « La Janate » pour notre parking et terrain d'échauffement.



ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS

Vendredi 29 juin 2018

21h00 - Concours de belote



Tout les participants repartiront avec 1 lot

Samedi 30 juin 2018

Lâcher de truite

Dans le lac privé de M. Guiraud Serge
(route du Ségala)

Renseignements et inscriptions
à M. Roger Robert

06 83 27 76 97

8€ Adultes - 4€ Enfants de -12 ans

Grillades offertes

14h30

Concours de pétanque local

en 3 parties

10€ partie gagnée

Samedi 30 juin 2018

19h00

Pique nique nocturne

Animé par BOTAFOGO SAMBA

21h30 - Retraite aux flambeaux

22h30

Soirée dansante avec



Dimanche 1 juillet 2018

11h00 - Office religieux

11h45 - Dépôt de gerbe

12h15

Apéritif offert par la Mairie

Animation avec les
"Pistons voyageurs"



Dimanche 1 juillet 2018

13h00 - Repas **BASQUE**

Menu

Salade composée

Axoa - Viande de veau - Sauce poivron oignon

Pommes de terre

Fromage de brebis

Gâteau Basque

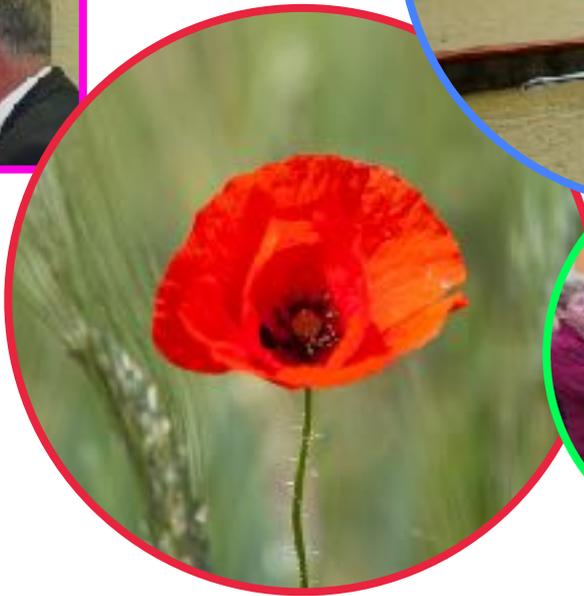
15 € Adultes - 8 € Enfants de 6 à 12 ans
Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans

Reservez par vos soins

Paiement à l'inscription auprès de Christèle
au 06 66 52 37 16 avant le 25 06 2018

Fête de belote

IMAGES DU VILLAGE



ACTUALITES DU VILLAGE

AGENDA

- Du 29 juin au 1 juillet : fête locale
- 2 septembre : sortie découverte, pédestre et vélo organisée par l'APC
- 8 septembre : rencontres avec les associations
- 16 septembre : Journées Européennes du Patrimoine
- 23 septembre : randonnée pédestre par le Comité des Fêtes
- 6 octobre : journée citoyenne
- Téléthon : fin octobre
- 17 novembre : repas dansant organisé par le Comité des Fêtes

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MONTFERRANDAIS

- Joram VERN et Alexia DUDEK – La Janatte
- Karine COMIN et Stéphane DESVARD – 120, chemin des Coustous
- Thierry DEL BEN, Déborah BUGIS, Enzo et Maryssa – 1, impasse des Deux Provinces
- Guy et Anne-Claire SIBRA – 1, impasse des Argassous
- Paul JOULIA et Océane CHARLES – 6, rue de l'Autan – En Bonis
- Thomas ANTONY, Aline JANICKI et Séléna – 7, chemin du Saoulou
- Frédéric OLEA, Charlotte CAUMES, Tom et Lola – 16, rue du Barri Grand
- Fernand PEREZ (père) – 41, chemin de la Fount dès Faourès
- Robert BELHASSEN – 135, chemin de la Rivière des Pierres (En Bonis)

ETAT CIVIL

◆ Naissances :

- Anaël VILLAIN ROSE le 15 décembre 2017 à Toulouse (31) - « Nalbiac »
- Elian GILIS le 2 janvier 2018 à St Jean (31) - 200C, chemin de l'Ecluse
- Line MAURY le 12 février 2018 à St Jean (31) - 92, chemin de la Fount dès Faourès
- Paul ALBOUY le 14 février 2018 à Toulouse (31) - 405, Voie d'Aquitaine
- Tony GONCALVES le 23 avril 2018 à Toulouse (31) - 13, chemin d'En Bonis
- Kayson FAUREL le 10 juin 2018 à Toulouse (31) - 101, chemin d'En Bonis

◆ Mariages :

- Cédric SALMERON avec Alexandra LORAND – le 19 mai 2018 – 58, chemin du Hameau des Metches Basses

◆ Transcription de décès :

- Marie-Louise ROUQUET née ROUZAUD, le 16 février 2018 à Toulouse - « Prat »
- Hortense d'ARAILH née MONTECH, le 15 mai 2018 à Castelnaudary - « Les Sapinettes »

Transcription de décès à la demande de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre – Département reconnaissance et réparation :

- Salomon HOEPELMAN, né le 13 octobre 1891 à Amsterdam (Pays-Bas), décédé le 20 mai 1944 à Kaunas ou Pravieniskès (Lituanie) ou Reval (Estonie), domicilié en dernier lieu à Montferrand (11)